



Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement



13-14-04 2019 COMMÉMORATION
EXPO DU 14 AU 26 AVRIL 2019

**"VOICI QUE VOUS RENCONTREZ
SUR CES PIERRES DE SOUFFRANCE
ASCQ, ASSISE AU CŒUR DES PRÉS"**

LOUIS ARAGON

Villeneuve
d'Ascq



WWW.VILLENEUVEDASCQ.FR

COMMÉMORATION DU MASSACRE D'ASCQ | 75 ANS | AVRIL 1944

NEOL

Ascq, le 2 avril 1944, 86 de ses enfants gisent dans le sang... C'était il y a 75 ans !

Dans leurs maisons, pétries d'angoisse, des femmes attendent des maris, des enfants, des amis, des voisins. Beaucoup ont d'abord entendu des cris et des coups de feu. Puis le calme est revenu et le silence s'est fait. Alors, maintenant, elles s'interrogent et essaient de se rassurer : «ils vont bientôt revenir»... mais c'est alors qu'arrivent des rescapés avec la terrible nouvelle : «Tous tués, tous morts ! » .

Depuis 75 ans, ces femmes ont été avec leurs enfants, petits enfants, proches, avec les rescapés de cette nuit mortifère, celles et ceux qui ont porté la mémoire du Massacre des Rameaux 1944.

Depuis aussi, du fait de l'inexorable avancée du temps, elles et ils sont de moins en moins nombreux pour rappeler le souvenir, pour raconter, pour dire l'horreur qu'elles et ils ont vécu...

Le 25 février 1970, il y aura bientôt 50 ans, Ascq a formé avec Annappes et Flers la ville de Villeneuve d'Ascq.

C'est donc, depuis, aux Villeneuvois que revient le devoir partagé d'entretenir la flamme du souvenir et d'honorer la mémoire de ces 86 Ascquois.

L'ouvrage que j'ai l'honneur de préfacer a été rédigé afin que tous sachent et que tous témoignent pour mieux transmettre cette mémoire vivante.

Les Massacrés d'Ascq ne doivent jamais être oubliés.

C'est la première condition pour qu'un tel crime ne se reproduise jamais, la seconde condition étant de ne jamais oublier les idées immondes qui l'y ont conduit.

Et là, 75 ans après, on mesure l'immensité de notre tâche et de celle des générations qui nous succéderont.



Gérard Caudron
Maire de Villeneuve d'Ascq

ASCQ
ASCQ

édito

Armoiries de la ville
de Villeneuve d'Ascq
reprenant celles
d'Ascq, Flers et
Annappes



Le 25 février 1970, les trois communes d'Annappes, Ascq et Flers fusionnent. Mais à Ascq, une protestation s'élève : le nom d'Ascq, commune victime de la 12^{ème} division SS *Hitlerjugend*, ne doit pas disparaître de la carte. La ville nouvelle s'appellera Villeneuve d'Ascq en mémoire des 86 massacrés des 1^{er} et 2 avril 1944.

Ascq, de l'insouciance à l'inquiétude



Vue aérienne d'Ascq



Café restaurant de la gare en 1938

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Ascq est un bourg rural de la grande banlieue lilloise qui compte 3500 habitants. À côté des fermes toujours nombreuses se sont développées de petites industries.

La présence de la gare explique le développement économique de la commune. Ascq est situé à proximité de la frontière belge, sur l'importante ligne de chemin de fer Lille-Bruxelles. Une autre voie de chemin de fer la croise ici, celle qui apporte le charbon des mines vers les usines textiles de Roubaix et Tourcoing. Cela explique la présence d'un aiguillage à proximité du passage à niveau de la rue principale.

La population à Ascq est variée. Petits patrons, employés et ouvriers vivent côte à côte. La présence de l'Eglise catholique y est importante. L'abbé Gilleron et l'abbé Cousin ont su établir des relations de confiance avec les Ascquois. La vie associative et le voisinage soudent cette communauté encore rurale.

Le 2 septembre 1939, le maire d'Ascq reçoit comme les autres maires de France l'ordre de mobilisation générale.



L'US Ascq créé en 1929 par Gaston Baratte (au centre)

L'oppression

Suite à la guerre éclair à l'Ouest qui débute le 10 mai 1940, la région lilloise est occupée par l'armée allemande dès la fin mai 1940.

Hitler loge au Château du comte de Montalembert à Annapes le 1^{er} juin 1940. Pendant ce temps, des milliers de prisonniers de guerre français et britanniques passent à pied sur la route nationale Lille-Tournai (actuelle rue des Fusillés à Ascq) en direction de l'Allemagne.



Colonne de soldats français prisonniers après la défaite de juin 1940



Soldats allemands dans la cour du château de Brigode à Annapes

Des habitants les aident en leur apportant de l'eau et de la nourriture. Certains vont plus loin en cachant des prisonniers qui s'échappent de la colonne : c'est le début de la résistance de solidarité. L'abbé Wech de la paroisse d'Ascq aide les soldats prisonniers à s'évader en fabriquant de faux papiers.

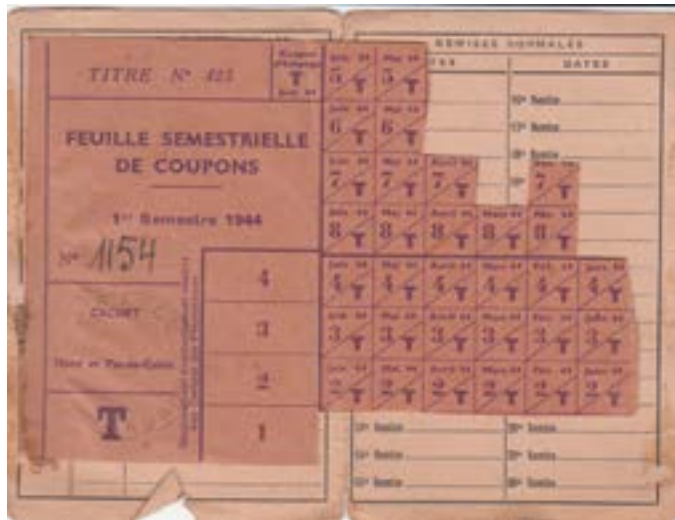
Après l'armistice du 22 juin, une partie des Ascquois partis en exode retrouvent leur maison pillée et vandalisée.

Le Nord-Pas-de-Calais, dans la zone occupée, est rattaché au commandement militaire allemand de Bruxelles. C'est l'Oberfeldkommandantur 670, installée dans la nouvelle bourse de Lille (actuelle Chambre de Commerce), qui régente militairement la région. Ascq dépend de la Kommandantur de Roubaix.



Civils en exode fuyant Bailleul

Carte de rationnement de Charles Dutilloy, victime du massacre d'Ascq, coll. Mémorial Ascq 1944



À nouveau, pour quatre ans, la population du Nord devra vivre avec la présence quotidienne de l'Occupant. Les Allemands réquisitionnent ce qui est nécessaire à leurs soldats : logement, nourriture, postes de radio ... La population est obligée d'utiliser des tickets de rationnement et la pénurie provoque le développement du marché noir. À Ascq, les jardins potagers, les lapins élevés au clapier rendent la situation moins pénible.

Par refus de la défaite et de l'Occupation, la résistance s'organise. Des tracts et des journaux clandestins combattent la propagande ennemie et appellent à la résistance. Les renseignements fournis par les réseaux (Alliance, OCM) permettent aux Britanniques de continuer le combat efficacement. Ils bombardent les usines de Fives qui fournissent du matériel aux Allemands.



Dégâts à Fives suite aux bombardements alliés

L'armée d'Occupation pourchasse les résistants. Mais à partir de 1942, c'est la Gestapo qui intervient. Le préfet du Nord, aux ordres du régime de Vichy, met sa police au service de l'Occupant. Des agents doubles infiltrèrent les réseaux de résistance. La répression est féroce. Les résistants arrêtés sont cruellement torturés. Après des jugements expéditifs, ils sont exécutés dans les forts qui entourent Lille (Bondues, Seclin,...). L'Occupant utilise la menace et la terreur en placardant dans les localités des « Avis d'exécution ».



La Voix du Nord clandestine du 1er avril 1942



Avis de représailles du général Allemand Niemhoff placardé dans les rues suite au sabotage de voies ferrées par des résistants en 1942

Le massacre du dimanche des Rameaux, Ascq 1944

À partir de 1943 des résistants constituent le groupe d'Ascq dont le chef militaire est Paul Delecluse. À la fin de l'année ils se rapprochent du mouvement Voix du Nord avec lequel ils forment un groupe d'action militaire en vue de préparer des sabotages.

Des armes parachutées dans l'Avesnois sont stockées à Ascq en février 1944 chez un membre du réseau, Jeanne Cools.

Le 27 mars 1944, le groupe d'Ascq effectue un premier sabotage de la voie ferrée Lille-Bruxelles près d'Ascq. Le 30 mars, l'officier responsable des parachutages de la région Nord, le capitaine Jean-Pierre, vient faire une démonstration de l'utilisation des explosifs pour les résistants du groupe sur la portion de la voie ferrée entre Ascq et Tressin. L'objectif est de stopper les trains de marchandises allemands le plus longtemps possible afin de favoriser le débarquement des Alliés en Normandie. Par ces sabotages, ils cherchent également à diminuer le nombre de bombardements alliés sur les gares de triage de Fives et de Lomme qui occasionnent des centaines de victimes civiles.



Photo de la voie ferrée à Ascq. Au premier plan à gauche la cabine d'aiguillage. Au fond à gauche la gare d'Ascq

Malheureusement, les deux premiers sabotages font trop peu de dégâts pour stopper efficacement le trafic. Paul Delecluse et ses camarades cheminots savent que le sabotage d'un aiguillage est plus efficace. Un membre du groupe se trouvant en service au poste d'aiguillage le soir du samedi 1er avril, un nouveau sabotage est décidé. La charge est placée sur l'aiguillage près de la rue principale d'Ascq et vise un train de marchandises allemand.



Enfants des Hitlerjugend lors d'une cérémonie en Allemagne

Mais à Baisieux, à la place de ce train de marchandises, vient s'intercaler le premier convoi de la 12^{ème} division SS Hitlerjugend.



Place de la gare.
Au centre la poste d'Ascq.

Cette division, formée de jeunes recrutés parmi la Jeunesse Hitlérienne, a été entraînée en Belgique. Elle a reçu l'ordre d'Hitler de renforcer la défense de la Manche. Le convoi transporte des blindés légers et environ 400 hommes dont les plus jeunes ont 17 ans. Le lieutenant Walter Hauck, âgé de 26 ans, est le chef du transport de ce convoi qui se rend en Normandie. Avant le départ, Hauck et les sous-officiers du convoi ont reçu les ordres du général Sperrle concernant la lutte contre les « terroristes » :

« Il faut riposter de suite avec les armes à feu. S'il arrive que soient frappés des innocents, le fait est regrettable mais il n'est imputable qu'aux terroristes [...]. »

Aussitôt, il faut cerner le lieu de l'attentat et contrôler les civils sans distinction.

Il faut immédiatement incendier les habitations d'où sont partis les coups de feu [...]. »

Le convoi allemand arrive à Ascq à 22h44 à petite vitesse. Une explosion se produit au passage de la locomotive. La machine s'immobilise face à la cabine d'aiguillage près du passage à niveau de la rue principale du village (actuelle rue Gaston Baratte). Trois wagons chargés de véhicules légers sont sortis des rails. Les dégâts sont minimes, mais le convoi est bloqué.



Passage à niveau de la rue Marceau (actuelle rue Gaston Baratte)



Un quart d'heure après l'explosion, le lieutenant Hauck et les sous-officiers rassemblent une partie des hommes de la division *Hitlerjugend*. Les consignes du général Sperrle sont appliquées. Dans un premier temps, des SS rassemblent des hommes et des femmes à la cabine d'aiguillage. Les hommes constituent le premier groupe emmené le long de la voie ferrée à coups de crosse pour y être exécuté. Les femmes quant à elles sont renvoyées chez elles. Des commandos SS avancent ensuite dans le village afin d'amener d'autres hommes sur les voies pour « réparer les dégâts ».

Manteau de Robert Tréhoust, victime du massacre d'Ascq, coll. Mémorial Ascq 1944



La gare d'Ascq

Les Ascquois sont réveillés par l'explosion et sont alertés par le tapage des coups frappés par les SS. Des portes sont enfoncées pour rechercher les hommes.

Des habitants encadrés de SS passent dans la rue en pantoufles ou pieds nus, certains sont en pyjama, seuls quelques-uns ont le temps d'enfiler un pantalon ou un pardessus. Ils sont frappés, battus. D'autres, qu'on découvrira le lendemain, sont abattus dans la rue. L'abbé Gilleron et des réfugiés d'Hellemmes qu'il héberge sont fusillés dans le presbytère. L'abbé Cousin, le jeune et dynamique vicaire, est massacré devant chez lui en voulant empêcher les SS de battre son voisin.

Malgré la confusion, les hommes marchent vers le lieu de rassemblement qui leur a été signifié. La conscience tranquille, ils ne songent pas à profiter de l'obscurité pour se cacher dans les nombreuses ruelles d'Ascq. Ce sont des civils innocents.

À la gare, un sous-officier malmène Monsieur Carré, le chef de gare et Elie Derache, le facteur enregistrant. Après avoir fait tirer sur eux, il les laisse pour morts.

Un second puis un troisième groupe sont emmenés le long de la voie et sont exécutés à coups de mitraillettes. Des sous-officiers achèvent d'un coup de revolver les mourants qui gisent à terre. Quelques hommes pourtant réchappent au massacre. Certains essaient de s'enfuir à la faveur de l'obscurité. Mais le sous-officier Stun ordonne à deux SS d'abattre les fuyards à revers depuis une maison isolée où habitent M. et Mme Roseau.



Portefeuille de Clovis Couque avec un impact de balle, coll. Mémorial Ascq 1944

Un quatrième groupe d'hommes, dont le maire d'Ascq, est amené le long de la voie ferrée. Les coups de sifflet de la Feldgendarmarie font alors cesser les tirs. Le groupe est sauvé à l'exception de Louis Béghin qui sera la dernière victime.

Les soldats de la Wermarcht détachés à Ascq depuis le début de la guerre, ont essuyé les tirs des SS. Certains ont même sauvé des habitants et ont pu prévenir les autorités supérieures allemandes à Lille. Dans la gare d'Ascq, Elie Derache a aussi sans cesse téléphoné à Lille pour demander des secours. C'est ainsi que la Feldgendarmerie est arrivée sur place pour arrêter le massacre. Cependant, 86 civils ont péri.

Le matin du 2 avril 1944, dimanche des Rameaux, les Ascquois découvrent l'ampleur du massacre. Malgré le blocus du village par l'Occupant, la nouvelle se transmet rapidement dans la métropole lilloise.

L'Oberfeldkommandant de Lille, le général Bertram, veut publier un « Avis » qui accuse les Ascquois. Les journalistes refusent de le faire paraître. Ils y sont contraints par la force. Le Réveil du Nord publie dans la rubrique « état civil » la liste des 86 noms des fusillés d'Ascq. Le plus âgé, Pierre Briet avait 74 ans. Les plus jeunes, Jean Roques, René Trackoen et Roger Vancraeynest, avaient 15 ans.



Foule amassée devant la mairie d'Ascq sur le parcours du cortège transportant les cercueils des victimes le 5 avril 1944

La rumeur du massacre provoque une profonde émotion dans la région.

Le 5 avril, une foule énorme d'environ 20 000 personnes témoigne sa sympathie aux victimes, aux 75 veuves et aux 127 orphelins lors des funérailles. Des dizaines de milliers d'arrêts de travail ont lieu dans les entreprises de l'arrondissement de Lille, sans aucune répression.



Char anglais libérant Ascq le 3 septembre 1944

Radio Londres, par la voix de Maurice Schumann, relate le drame dès le 15 avril. Les tracts et les journaux de la résistance dénoncent le massacre des civils d'Ascq.

Les résistants d'Ascq sont arrêtés avec la complicité d'un agent du contre-espionnage allemand, Marcel Denèque. Le tribunal militaire allemand les condamne à mort. La peine de Jeanne Cools est commuée en prison à perpétuité. Le 7 juin 1944, les six résistants d'Ascq sont fusillés au Fort de Seclin, le lendemain du débarquement de Normandie.

Les Alliés libèrent le pays avec l'aide des résistants. Ascq est libéré le 3 septembre 1944 par les troupes britanniques. Mais il faut attendre le 8 mai 1945 pour que l'Allemagne nazie capitule.

Se souvenir d'Ascq pour construire la Paix

Le procès de la 12^{ème} SS Hitlerjugend



Tribunal militaire à Lille, août 1949

De novembre 1945 à octobre 1946, 24 dirigeants nazis sont jugés lors du procès de Nuremberg. Certains membres de la 12^{ème} division SS Hitlerjugend sont retrouvés dans des camps de prisonniers de guerre. Leur jugement est possible en raison de leur appartenance à la SS, une organisation déclarée criminelle par le tribunal de Nuremberg.

Le 2 août 1949, le procès de 17 des SS de la division Hitlerjugend présents dans le train s'ouvre au Palais de Justice de Lille. À part le lieutenant Hauck, les autres ne sont que des subalternes.

La loi Ascq-Oradour de septembre 1948 fait d'un membre quelconque de la division le responsable des exactions de ses compagnons. Le 6 août 1949, les neuf inculpés présents, sauf un, sont donc condamnés à mort. Huit autres « en fuite » sont aussi condamnés à mort par contumace (en leur absence).

Suite à des demandes de grâce et à des vices de forme dans le procès, le président René Coty gracie les huit condamnés. Cela permet de libérer six d'entre eux en 1955. Le lieutenant Hauck, d'abord condamné à perpétuité, est libéré en 1957 de même qu'un autre des condamnés. 1957 est l'année fondatrice de la CEE (Communauté Economique Européenne) qui scelle la réconciliation franco-allemande.

La solidarité et la mémoire



Affiche annonçant la visite du président de la République Vincent Auriol à Ascq en 1947

Après-guerre, Ascq est un symbole de la barbarie nazie pour les populations du Nord-Pas-de-Calais. La solidarité envers les 75 veuves et les 127 orphelins s'organise. Grâce à différentes associations, un « comité de secours aux familles des fusillés d'Ascq » se met en place. Les dons affluent de partout. Une somme considérable est donnée par les Français Musulmans d'Algérie. Elle parviendra à Ascq après la Libération.

Ascq devient un des pèlerinages de la mémoire douloureuse de la Seconde Guerre mondiale. Des personnalités viennent aux côtés des Ascquois commémorer le drame. En 1947, le Général de Gaulle, ancien chef de la France Libre, visite les lieux du massacre et rend hommage aux victimes. La même année Vincent Auriol alors Président de la République pose la première pierre du monument des victimes du massacre. Puis il cimente la première pierre du monument dédié aux résistants fusillés le 7 juin 1944. La commune est honorée de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre en 1949. En 1983, l'Ensemble du Souvenir reçoit la visite du Président de la République François Mitterrand.

L'Ensemble du Souvenir, pour la mémoire



Plans du dispensaire établis par les architectes Luc et Xavier Arsène-Henri

Pour perpétuer le souvenir des massacrés, les Ascquois élèvent un ensemble monumental sur les lieux du drame. Les veuves souhaitent faire passer ici un message de paix : un dispensaire servant à la protection de la vie s'élèvera là où leurs maris et leurs fils ont été exécutés.

L'Ensemble du Souvenir est inauguré en octobre 1955. Il devient le lieu des cérémonies commémoratives. Le message qui accompagne la stèle élevée par les architectes Luc et Xavier Arsène-Henri se veut universel : « En mémoire de ceux qui périrent d'une mort injuste, homme écarte de ton cœur, de tes lois la cruauté ».



Le Mémorial Ascq 1944

Le docteur Mocq, installé à Ascq, publie en 1971 un récit des événements : Ascq 1944, la nuit la plus longue. Il crée, avec la collaboration de Gérard Chrétien, un fils de massacré, le Musée du Souvenir des victimes d'Ascq. Il est inauguré en 1984 par le Premier Ministre Pierre Mauroy.

En 2005, une nouvelle muséographie est créée afin de resituer le massacre dans le contexte historique de la Seconde Guerre mondiale et d'insister sur les souffrances des civils face à la guerre.

Le Message chrétien

L'engagement chrétien est très profond à Ascq. Après le massacre, le nouveau curé, l'abbé Wech, dénonce la barbarie du crime de guerre mais il œuvre pour le pardon.

En 1957, une délégation allemande du mouvement Pax Christi, vient à Ascq dans une démarche de réconciliation et de demande de pardon. La délégation apporte à la paroisse un calice et un missel romain offerts par l'archevêque de Cologne.

En avril 1964, lors du 20ème anniversaire du massacre, le groupement des veuves, accompagné par l'abbé Wech, accomplit un pèlerinage à Rome. Le 4 avril, lors d'une audience privée, les Ascquois reçoivent la bénédiction du pape Paul VI.

Les commémorations

Depuis 1945, le souvenir du massacre des 86 civils est célébré à Ascq chaque année. Jusque 1962, les commémorations ont lieu le premier dimanche d'avril. À partir de 1963, à la demande de certaines veuves de massacrés, il est décidé que les commémorations auront lieu chaque dimanche des Rameaux.

Tous les cinq ans, les commémorations se déroulent sur deux jours. La plus prenante est celle organisée par les familles des massacrés : le samedi soir, la marche aux flambeaux silencieuse dans les rues d'Ascq est suivie de l'appel des noms des victimes auquel répond dans la nuit l'écho « Mort pour la France ». On y associe le nom des 6 résistants fusillés à Seclin.

Le lendemain une cérémonie officielle est organisée. Les représentants de la République témoignent de la reconnaissance de la Nation par leur présence à la messe de souvenir, puis au Tertre. Les Villeneuvois s'emploient à pérenniser le message pour la démocratie et pour la paix. Les manifestations du 75ème anniversaire s'inscrivent dans cette volonté commune



Retraite au flambeau dans les rues d'Ascq lors des cérémonies de 2014



Le carré des massacrés dans le cimetière d'Ascq

Les rebondissements judiciaires

En 2013, Alexandre Delezenne, arrière-petit-fils de Pierre Briet, une des victimes du massacre, porte plainte auprès de la justice allemande. Son objectif est de lancer une procédure contre d'anciens SS du convoi d'Ascq qui seraient encore en vie.

Sa plainte est reçue en Allemagne car contrairement à la France il n'y a pas de prescriptions pour les crimes de guerre.

Dès 2014, des enquêteurs allemands se rendent à Villeneuve d'Ascq.

Il faut attendre janvier 2016 pour que des premières perquisitions aient lieu chez trois anciens SS de la 12ème Hitlerjugend âgés de plus de 90 ans. L'un d'eux reconnaît sa présence à Ascq lors du massacre. Une seconde enquête allemande est diligentée en 2016 dans le but de découvrir les lieux et d'auditionner des témoins.

En octobre 2017, une procédure est engagée par le procureur de Basse Saxe contre Karl Münter, 94 ans. Suite à cela, des avocats allemands contactent les familles de massacrés : 13 enfants de massacrés se constituent partie civile.

Mais Karl Münter a été condamné par contumace en 1949. Or en France, les crimes de guerre sont prescrits. En outre, cette prescription est aussi applicable en Allemagne en raison de l'Accord de Schengen.

Par conséquent, Karl Münter ne peut pas être jugé en Allemagne et la procédure est close.

À l'automne 2018, des journalistes de la première chaîne publique allemande vont interviewer Karl Münter suite à sa participation à des manifestations néo nazies où il apparaît comme un héros et signe des autographes. Dans cette interview, il tient des propos négationnistes sur le massacre d'Ascq et sur la Shoah.

Pour compléter ce reportage, une journaliste allemande se rend à Ascq où elle rencontre des descendants de massacrés. Après la diffusion du reportage en Allemagne, des familles de massacrés découvrent les propos indignes de Karl Münter et décident de porter plainte.

Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq, saisit par courrier le Président de la République Française ainsi que la chancelière Angela Merkel et leur fait part de son indignation et de celle de la population villeneuveoise quant à ces propos.



La stèle commémorative

Bibliographie

BEURTHERET Fernand

Sous le signe de la croix gammée

Nord Eclair, Lille, 1944

CATEL Edouard

Le crime des nazis à Ascq

Croix du Nord, Lille, 1944

Réédition SHVAM, 1996

WECH Louis

J'accuse

Imprimerie Boulonnais, Ascq, 1945

Réédition SHVAM sous le titre *Témoignage d'un*

Ascquois sur le Massacre d'Ascq 1996

JACOB Louis

«Crimes Hitlériens» Ascq - Le Vercors

Ed. Mellottée, Coll. Libération, 1946

Docteur MOCQ Jean-Marie

Ascq 1944, la nuit la plus longue

Ed. Actica Editions, 1971

BALORY Louise

Memini

Ed. La Pensée Universelle, 1973

Docteur MOCQ Jean-Marie

**Ascq 1^{er} avril 194 la longue marche
du Souvenir**

Ed. Des Beffrois, 1984

Revue du Terroir n°28

45^{ème} anniversaire du Massacre d'Ascq

bulletin de la SHVAM, 1989

Réédition SHVAM, 2010

Docteur MOCQ Jean-Marie

**La 12^{ème} SS Hitlerjugend massacre Ascq,
cité martyre**

Ed. Heimdal, 1994

DUHEM Jacqueline

Ascq 1944, l'Oradour du Nord

Ed. Les lumières de Lille, réédition 2017

DUHEM Jacqueline

Ascq face à la tragédie

Ed. Société Historique de Villeneuve d'Ascq,
2017

Filmographie

LAPLAUD Claude

Ascq, le Massacre des Rameaux

FR3 Lille, 1969

LEDOUX Alain

La nuit des Barbares

1989

GOSSET Marianne

Ombres portées

Cercle Bleu,

1994

Ascq, devoir de mémoire

Canal 9, 1999

Ascq, avril 1944

FR3 Lille, 2000

Textes : Société
Historique de Villeneuve
d'Ascq, service culture
Mairie de Villeneuve d'Ascq

Remerciements à Jacque-
line Duhem, Danièle et
Sylvain Calonne.

Conception et réalisation :
service communication
Mairie de Villeneuve d'Ascq
Couverture réalisée par
Pascal Dupont

Liste des massacrés

Albert Lucien 37 ans,
Averlon Claude 21 ans,
Averlon Henri 48 ans,

Balois René 29 ans,
Baratte Gaston 46 ans,
Béghin Louis 31 ans,
Billaux Robert 43 ans,
Briet Pierre 74 ans,

Carpentier Maurice 43 ans,
Castain Edgard 60 ans,
Catoire René 60 ans,
Chrétien Gaston 38 ans,
Comyn Henri 24 ans,
Couque Arthur 34 ans,
Couque Clovis 31 ans,
Courmont Pierre 37 ans,
Cousin Maurice 37 ans,
Crucq René 35 ans,

Debachy Henri 33 ans,
Declercq Julien 41 ans,
Decourselle Émile 57 ans,
Deffontaine Louis 31 ans,
Dekleermaker Henri 19 ans,
Delannoy Eugène 45 ans,
Delattre René 51 ans,
Delbecque Henri 55 ans,
Delcroix Fernand 22 ans,
Delemotte Paul 39 ans,
Demersseman Albert 25 ans,
Depoorter Michel 49 ans,
Descamps Charles 39 ans,
Descatoires Marcel 43 ans,
Desmettre Gaston 44 ans,
Desrumaux Louis 17 ans,
Dété Émile 46 ans,
Dewailly Léon 40 ans,
Dillies Henri 46 ans,
Dubrulle Charlemagne 63 ans,
Duretz Roger 22 ans,
Dutilloy Charles 44 ans,

Facon Georges 39 ans,
Follet Maurice 39 ans,
Francke Jules 38 ans,

Gilleron Henri 60 ans,

Grimonpont André 34 ans,
Guermontprez André 38 ans,

Hébert Raoul 45 ans,
Hennebique Jules 55 ans,
Hennin Apollinaire 70 ans,
Horbez Jules 51 ans,

Lallard Pierre 43 ans,
Langlard Maurice 45 ans,
Lautem Constant 37 ans,
Leruste Paul, Lhernould Gustave 48 ans,
Lhernould Paul-Alphonse 56 ans,
Lhernould Paul-Henri 17 ans,

Macaigne Paul 53 ans,
Marga Georges 24 ans,
Menez Maurice 40 ans,
Méplont Paul 71 ans,

Noblecourt François 44 ans,
Nuyttens Jean 40 ans,

Ollivier André 31 ans,
Otlet Paul 36 ans,
Oudart Georges,

Pottié Arthur 70 ans,
Poulain Raphaël 30 ans,

Rigaut Arthur 48 ans,
Ronsse Auguste 62 ans,
Roques Jean 15 ans,
Roques Maurice 47 ans,
Rouneau Robert 44 ans,

Sabin Lucien 41 ans,
Six Henri 29 ans,

Thiéffry Gustave 66 ans,
Thiéffry Maurice 47 ans,
Thiéffry Michel 18 ans,
Trackoen Jean 20 ans,
Trackoen René 15 ans,
Tréhoust Robert 38 ans,

Vanraeynest Roger 15 ans,
Vandenbussche Maurice 22 ans,
Vandermersche René 23 ans,
Vanpeene Albert 21 ans,
Vermus Paul 58 ans